

AGENCE DES AIRES MARINES PROTEGEES

Conseil d'administration

Séance du 15 novembre 2007

Délibération n°2007-8

Approbation du programme de travail 2008

Sur présentation du directeur de l'établissement, le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

Approuve le programme de travail pour 2008.



Le Président